

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-62

présenté par

M. Pancher, Mme Auconie, M. Christophe, M. Charles de Courson, Mme de La Raudière,
M. Demilly, M. Lagarde, M. Gomès, M. Warsmann, M. Ledoux, M. Guy Bricout, M. Zumkeller,
M. Becht, M. Polutele, M. Morel-À-L'Huissier et M. Benoit

ARTICLE 49**Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à annuler la suppression du fonds d'accompagnement de la réforme du micro-bénéfice agricole. Ceci afin de maintenir le soutien financier aux exploitants soumis, depuis le 1^{er} janvier 2016, au régime du micro-bénéfice agricole qui a entraîné, pour certains, une augmentation significative de leurs cotisations sociales.